

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf janvier, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints – Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Judith MONTAUBAN, M. Pascal BINET, M. Olivier LE GUYADER, Mme Jacqueline BLAIN, Mme Christelle BRILLAUD, M. Pascal BROCHARD, M. Antoine SANTOS, Marie-José MORICE BOU SALA, Mme Laëtitia CAMUS, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES: Mme Isabelle LACREUSE qui donne pouvoir à M. Pascal CAILLE
M. Cyril DROUIN qui donne pouvoir à M. Pascal BINET
M. Julien GUILLON qui donne pouvoir à M. Gilbert ARRIVE

Date de la convocation : 02/01/2023

M. Pascal BROCHARD est nommé secrétaire de séance.

N° : DELCM2023-01/08

OBJET : PARTICIPATION DE LA COMMUNE POUR DES ENFANTS EN CLASSE ULIS

Madame le Maire expose :

Par courrier en date du 14 décembre, la ville de Montaigu-Vendée sollicite la Commune des Brouzils pour le versement des frais de scolarité de 3 enfants accueillis au sein d'une classe ULIS à l'école publique Jules Verne. Le coût de la participation demandée à la commune des Brouzils s'élève à 3 x 366.79 € = 1100.37 €.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, d'accepter le versement de cette participation à la Commune de Montaigu-Vendée.

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance
Pascal BROCHARD



LE MAIRE,
Emilie DUPREY

